



☎ 02.35.20.40.54

Commune de Saint-Laurent de Brèvedent

SAINT LAURENT EN BREF – mars 2021

www.st-laurent-de-brevedent.com

J'ai le plaisir de vous adresser ce nouvel info-flash rebaptisé **SAINT LAURENT EN BREF** qui retrace la vie municipale et ses actions conjuguées aux aléas de la vie actuelle. Le Conseil va préparer le budget dans les prochains jours et procèdera aux meilleurs choix pour la commune. Mes adjoints vont maintenant évoquer les travaux, missions et projets en cours.

J'ai toutefois une triste nouvelle à vous annoncer à tous avec grand regret ; l'un de nos agents municipaux, Laetitia LEBER, est décédé pendant les vacances de Noël. Elle occupait le poste de surveillante de cantine auprès de nos enfants. Elle a été « emportée » par la maladie à 48 ans.

Le Maire, M. Patrick BUSSON

BIEN VIEILLIR A SAINT-LAURENT

Nous vous avons adressé un questionnaire « Seniors » en décembre dernier et vous avez été nombreux à y répondre. Nous vous remercions de votre participation et nous avons le plaisir de partager avec vous les principales informations et suggestions. *(Les informations suivantes sont extraites uniquement des réponses reçues).*

- 22 % des personnes sont seules, 78 % sont en couple
- 51 % des personnes ont entre 65 et 75 ans
- 35 % des personnes ont entre 75 et 85 ans
- 14 % des personnes ont plus de 85 ans



Plus de 85 % des réponses indiquent que vous vous sentez **très bien** ou **bien** dans la commune.

Les deux remarques qui reviennent le plus souvent sont :

1 → ***Il n'y a pas assez de bancs sur le territoire de la commune.*** La municipalité a décidé d'acheter de nouveaux bancs en 2021 et 2022. Ils seront installés en priorité sur les secteurs périphériques de la commune.

2 → ***Les trottoirs, côté gauche, de la Côte des châtaigniers sont en mauvais état et dangereux.*** Une somme d'environ 30.000 € vient d'être ajoutée au budget 2021 pour mettre en œuvre la rénovation de ces trottoirs.

D'autres suggestions ne pourront être étudiées que lorsque la situation sanitaire se sera améliorée et que nous revivrons enfin comme avant.

Le conseiller délégué Pierre BREHIER.

URBANISME

[Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain](#)

Rappel : Dès qu'une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire, par exemple) vous est accordée, vous devez informer les tiers de votre projet. Ses principales caractéristiques sont affichées sur un panneau placé sur votre terrain de manière à être bien visible de la voie publique. À partir du premier jour de cet affichage et pendant 2 mois, les tiers peuvent exercer un recours contre l'autorisation d'urbanisme (tribunal administratif). L'affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux.

Nous souhaitons également vous rappeler les recommandations ci-après :

Tous les travaux de modification de l'aspect extérieur de l'habitation ou de ses annexes doivent, a minima, faire l'objet du dépôt en mairie d'une demande sous la forme d'une Déclaration Préalable, (formulaire cerfa 13703*07 ou 13404*07).

Toutes les informations sont sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>.

Avant tout lancement de travaux, nous vous encourageons fortement à vous faire conseiller en sollicitant un rendez-vous auprès **du pôle service instructeur de St-Romain-de-Colbosc**, par mail à l'adresse suivante : nicolas.singuin@lehavremetro.fr ou par tél au 02 35 13 51 01 (le matin).

En cas d'infraction, un procès-verbal pourra être dressé par l'autorité compétente pour transmission au Tribunal Administratif.

Nous vous remercions de votre attention, de votre compréhension, et portons à votre connaissance **quelques exemples** de trop nombreux travaux réalisés sans aucun accord de la mairie :

Un ravalement de couleur exotique, une toiture passant du noir au rouge, l'ouverture d'une fenêtre en pignon, le remplacement de fenêtres couleur bois par du PVC blanc, le remplacement d'une porte-fenêtre PVC blanc par une baie coulissante Alu gris, la pose de vélux en toiture, la réalisation d'une clôture, la construction d'un abri de jardin, voire d'un garage, l'installation d'une piscine hors-sol, l'abattage d'arbres, etc.

TRAVAUX A VENIR DANS LA COMMUNE



Travaux de démolition et de reconstruction des quais de la gare de Saint-Laurent-Gainneville

Ces travaux s'inscrivent dans une opération majeure de renouvellement des voies entre Motteville et Le Havre et les phases seront les suivantes :

- Démolition des quais bas existants
- Passage des trains de Suite-Rapide
- Reconstruction des quais à une hauteur réhaussée.

L'exploitation de la gare sera suspendue durant une période s'étalant **entre le 10 mai et le 29 août 2021** ; **les trains régionaux ne passeront donc plus**. Les travaux seront essentiellement réalisés de nuit entre 22 H. et 5 H.

Les actions de communication seront mises en place pour informer les riverains et les voyageurs, via des :

- flyers distribués par boîtage auprès des riverains
- flyers déposés en mairie pour les demandes complémentaires
- fiches horaires du plan de transport adaptées en mairie.

CADRE DE VIE

Des légumes bio à l'épicerie du village

Partenariat Mairie/Association Graine en Main/Épicerie de M. PILIER à Saint-Laurent

Depuis quelques semaines, des paniers de légumes bio sont proposés aux habitants, tous les vendredis, via l'épicerie de la commune afin de vous permettre de consommer mieux et local.

Portée par Mme PILVIN, cette initiative mérite d'être partagée afin que le plus grand nombre cuisine et fasse ses courses en fonction des légumes présents et de saison. Pour une gestion optimisée, un engagement de trois mois est demandé pour deux types de paniers à 10 ou 16 euros.



La plantation des pommiers au Jardin des Castors

Le verger des Castors, situé dans la vallée près de la salle polyvalente, s'est enrichi de huit pommiers de variétés anciennes. Cette action a été menée par la commission Cadre de Vie avec l'aide de bénévoles saint-laurentais.

La lecture à Saint-Laurent



Deux nouvelles boîtes à livres ont été installées.

La première près du transformateur du lotissement du Bois des Châtaigniers et la seconde, près de la crèche « La P'tite Prairie » - Rue du Point du Jour.

L'accès au cimetière



Comme il avait été annoncé précédemment, la place de parking dédiée est désormais terminée. Elle est réservée uniquement **aux Personnes à Mobilité Réduite.**

Rappelons au passage que l'entrée en voiture dans le cimetière n'est pas autorisée, ceci afin de respecter les efforts d'embellissement réalisés ces derniers mois : reprise du cheminement dans l'allée centrale en pelouse, nouveau columbarium, fleurissement du mur d'enceinte côté gauche, réaménagement du Jardin du souvenir, jardinières suspendues, tri sélectif, décors muraux ...

Vos suggestions sont les bienvenues auprès de la commission, sachant qu'il est prévu de refaire la pelouse de l'entrée, d'y mettre un banc et de fleurir les abords.

L'Église et son chantier participatif

Les travaux d'assainissement de l'église ont bien avancé grâce à l'équipe de bénévoles :

Paulette, Claude et Bruno viennent du Havre plusieurs fois par semaine pour apporter leur aide à Stéphane, Claude, Michel et Roselyne



Dans un premier temps, les joints ont été déposés sur toute la partie basse de l'édifice afin de permettre aux murs de sécher.

Il est prévu maintenant de sabler et gommer les briques et silex avant de refaire tous les joints au mortier de chaux.

Nous prendrons exemple sur l'entreprise BEAURIN qui interviendra, dès le printemps, sur une élévation NORD face à la mairie, afin d'acquérir la bonne technique.

La porte de la sacristie sud a été reprise afin d'éviter à l'eau de pluie de pénétrer. Les gouttières ont été nettoyées et les descentes vérifiées, l'eau étant l'ennemi numéro 1.

Ce chantier reste ouvert à tous, simples visiteurs ou participants.

ANIMATION

Pour l'ACLA, les activités ont cessé et son Président, Jean MOREAU, est impatient de retrouver les Aînés.

L'Animation municipale, quant à elle, est devenue un véritable « casse-tête » dans cette difficile période que nous subissons tous depuis un an maintenant.

Aussi, avons-nous reporté l'Expo « Peintures et Sculptures » qui draine beaucoup trop de monde.

Pour pouvoir vous permettre de « sortir », de croiser des Saint-Laurentais notamment et assurer la convivialité, nous vous proposons deux rendez-vous :

➤ **Un concours « PHOTOS » sur le thème « Le printemps à Saint-Laurent »** qui se déroulera pendant le mois d'avril 2021 et vous permettra de vous promener dans notre belle commune et de profiter du printemps.

Ce concours vous est réservé et vous trouverez, joint à ce document, le règlement qu'il conviendra de lire et de signer pour valider votre inscription.

Nous vous présenterons les photos dans la salle municipale de la Mairie, **le jeudi 6 et le vendredi 7 mai de 9H. à 12 H. ET DE 14 H. à 17 H.**, tout en respectant les consignes sanitaires (jauge, distanciation, masque).

Vous pourrez voter si vous le souhaitez (adultes et enfants).

Un jury se réunira début mai et désignera les trois plus belles photos. Les trois gagnants seront contactés pour remise d'un prix **le 8 mai 2021** en Mairie, à l'issue de la Cérémonie devant le Monument aux Morts.

➤ **Le partage d'une collection sur la seconde guerre mondiale**

Détenue par un Saint-Laurentais qui a souhaité vous faire partager sa passion, cette collection est d'une richesse incroyable, surprenante, intéressante et très variée.

« Ce petit musée » sera installé dans une partie du gymnase pour permettre une présentation optimisée des différents objets (vitrines, mannequins complets, téléphones de campagne ...) mais aussi de permettre une circulation aérée en respectant les gestes barrières et les distances de sécurité. Un nombre maximal de visiteurs et le port du masque seront imposés.

Une belle rencontre se prépare donc LES 13, 14 et 15 MAI 2021.



Vous pourrez vous y rendre en famille (week-end de l'Ascension) et échanger avec le collectionneur, présent sur le site, pour expliquer, commenter et répondre à vos questions.

Vous aurez compris que la volonté est là de faire « vivre » le village, mais que nous sommes contraints de changer et de faire évoluer les formats afin de nous adapter aux mesures sanitaires et de vous protéger.

N'hésitez pas à consulter les différents vecteurs de communication qui sont mis à jour quotidiennement, en fonction de l'actualité communale. Toute nouvelle information sera indiquée.

→ **Le site communal** : www.st-laurent-de-brevedent.com

→ **La page Facebook** : Ville de « SAINT LAURENT DE BRÈVEDENT » avec un lien direct vers le site internet

→ **Les panneaux d'information.**

COMMUNICATION

Le site Internet de notre ville va faire peau neuve ; il sera hébergé par Le Havre Seine Métropole courant mai/début juin. Les fonctionnalités vont peu évoluer et nous espérons qu'il réponde au mieux à vos attentes.

INFORMATION

Les élections départementales et régionales, initialement programmées en mars 2021, se tiendront **les dimanches 13 et 20 juin 2021**, conformément à la loi promulguée le 22 février 2021.

ORGANISATION (A CONFIRMER)

1. Le Havre Seine Métropole a proposé la programmation d'un spectacle déambulatoire durant l'été (vraisemblablement en juillet). A ce jour, nous sommes en l'attente de la faisabilité de cette animation et de la date, si la candidature de la commune de Saint-Laurent est retenue.
2. La création de deux petits ateliers, l'un informatique et le second manuel, se prépare pour la rentrée de septembre. Si vous êtes intéressé(e)s, inscrivez-vous d'ores et déjà en Mairie svp (nom et téléphone).

« Agir et Bien vivre ensemble à Saint-Laurent de Brèvedent »

Le Maire, Patrick BUSSON & la Commission AICO (Animation, Information, Communication, Organisation).